

9 JUILLET 1944 - AUX COURTINES (AVEIZE-DUERNE)

Le parachutage de Mary-Basset

Grâce à l'action intense et soutenue des premiers membres de la résistance locale, le secteur de Saint-Symphorien a été la scène de nombreux parachutages en région lyonnaise. De containers remplis d'armes et d'argent. Et de parachutistes combattants. Parmi eux, le commandant Mary Basset, futur chef des maquis du Rhône et de la Loire. Cela s'est passé le 9 juillet 1944. Joseph Besson a raconté l'événement dans son livre «Chronique des Années sobres.». Cet article s'en inspire.

Ce dimanche 9 juillet 1944, à midi, la B.B.C. annonçait : « Xénophon a une perruque ». Le message était destiné au maquis de Saint-Symphorien pour le prévenir qu'un parachutage était prévu la nuit prochaine. Ce premier message était suivi aussitôt d'un second : « Cinq amis visiteront ce soir la perruque de Xénophon ». Ces deux annonces furent renouvelées à 19 heures. Ainsi étaient annoncés non seulement le parachutage de containers mais aussi celui de cinq hommes. Joseph Besson a relaté cet événement dans le chapitre « Mary » (p 93-104). Les maquisards de la région allaient en effet réceptionner le commandant Mary, chef de la « Mission Gingembre ». Une mission dont le but était d'empêcher le repli des troupes allemandes remontant la vallée du Rhône. Le 19 juillet, Alban Vistel, « commandant des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de la Région R1 (couvrant la plupart des départements de Rhône-Alpes), le nommera délégué militaire du Rhône et de la Loire. C'était la première fois, racontera Bertrand, que nous entendions son nom. Son « visage exprimait une extraordinaire impression de force, de cran, de volonté, d'assurance... en un mot, un chef. » Le parachutage eut lieu sur le nouveau terrain « Saphir » situé aux Courtines,

sur la commune de Duerne à la limite d'Aveize. Le premier « Saphir » à Pluvy où avait eu lieu le premier parachutage en février (voir Coq Pelaud 161) avait été jugé trop proche des habitations.

Ce 9 juillet, dès le premier message, le maquis de Saint-Sym met en place la réception du parachutage et les moyens logistiques pour récupérer les 18 containers et les cinq hommes. Besson décrit minutieusement cette opération qui mobilisa au moins une vingtaine de personnes (voir encadré). Concernant les parachutés, outre Raymond Basset (=Mary), on dénombre Pierre Daniel Boutoule alias Sif, Marcel Reveilloux alias Bonhomme, Dominique Zanini alias Scarificateur et le radio Michel Castets alias Caffre. Si la destination des containers était bien prévue au Calvaire (voir CP 162), celle des hommes semblait plus problématique. Il était indispensable que leur hébergement soit tenu secret pour que les allemands ne découvrent Mary, dont ils avaient mis la tête à prix. Mais où loger Mary et ses quatre camarades ?

A cette date du 9 juillet, les résistants de la région n'ont pas gagné leur maquis à Saint-Apollinaire, entre Lamure et Saint-Catherine. Finalement, -et c'est ce qui lui vaudra après guerre la Médaille de la Résistance- Emilie Brally (1889-1964),

propriétaire de l'Hôtel à l'angle de la place des Terreaux et de la route de Givors (actuellement agence de la Société Générale) accepta de les héberger (voir encadré).

ONT PARTICIPÉ A LA RÉUSSITE DU PARACHUTAGE

D'après le livre de Joseph Besson et par ordre d'apparition dans le récit.

Matthieu Guyot et Fleury Chevalier avec leur camion - Le lieutenant Pathy chargé officiel des parachutages - Joseph Sœur - Le séminariste Jean Besson - Raymond Bourne - Arthur Frelon - Benoît Odin - De Grézieu : Henri Guyot, Bonnier, Vernay, le père Rivollier - De Sainte-Foy : Duboeuf et deux gars. De Saint-Laurent : Mayoud. Germain (Fleury Philis), Du S.A.P : Fred et Lafond, Pierrot Brally. De Duerne : Jouban et deux gars dont Jean Véricel - De Montromand : Lhopital - De Saint-Martin : Garel, Geay, abbé Antoine Fayolle, vicaire originaire des Courtines. Et les gendarmes Minot et Bange qui font des rondes pour faire respecter le couvre-feu.

LES BRALLY

D'après Joseph Besson (p. 100-101).

« Ce 10 juillet 1944, l'hôtel Brally devint véritablement un repaire de « terroristes ». Depuis plus de deux ans, juifs, traqués, agents de liaison, responsables de la S.A.P. et du G.E.R. , tous y avaient trouvé le gîte et le couvert, le plus naturellement du monde, bien que maman Brally et ses enfants fussent conscients du risque encouru (l'hôtel Guyot de Saint-Christo ne venait-il pas d'être brûlé par la Gestapo, après qu'elle eût fusillé son propriétaire, et pour moins que cela).

Jamais, j'en porte témoignage, Madame Brally et sa fille Lilly, ne parlons pas de Pierrot, ne montrèrent leurs inquiétudes et leurs angoisses. Que dire alors quand, à partir de ce jour, Mary et son équipe s'y installèrent en permanence, aussi tranquillement qu'en territoire libéré, **suite page 4**

Suite d'ALBERT BROSSE

par Annie », la jeune sœur de Michel et non par son père qui a une écriture sans faute.

QUI A POSTÉ LE TÉLÉGRAMME ?

L'original du télégramme n'a pas été retrouvé dans les archives des Brosse qui ont pourtant conservé toute sa correspondance. Malgré cette absence, nous pensons qu'il s'agit bien d'un

télégramme d'Albert, car son contenu correspond à sa situation à son retour à Assling. Son contenu peut être compris ainsi : « J'ai échoué dans mon évasion et depuis octobre je suis de retour à Assling. Ma santé et mon moral sont extra bons. La nourriture est excellente. Je travaille comme maçon. L'hiver est froid. Je garde l'espoir de revoir bientôt ma famille. Quant à Michel Grange, il travaille en Italie. Daté du 7 janvier 1945.»

Ainsi, Brosse, au 7 janvier 1945 pense que Michel a réussi à passer en Italie, puisqu'il n'a pas été ramené à Assling. Il a sans doute contourné l'interdiction de la correspondance, en faisant envoyer le télégramme. Qui a bien pu rendre service à Albert Brosse ? Ce ne peut être un camarade du S.T.O. puisque toute correspondance avec la France leur est interdite. Ce ne peut être qu'une personne du pays, donc d'Assling en Slovénie. Mais qui ?